



Peut-t'on sauvez un batiment patrimonial?

Par **patbat**, le **07/05/2014** à **23:34**

Bonjour,
Une maison de 1820 est en passe d'être acquise et détruite par une commune pour agrandir un parking. La maison a un certain intérêt puisqu'elle a été présentée lors de la restitution de l'inventaire du patrimoine bâti du village. Peut-on juridiquement sauvez le bâtiment?
Ci-dessous l'historique :
Il y a environ 25 ans une salle des fêtes a été construite sur un groupes de maisons. Un propriétaire limitrophe a refusé de vendre sa maison. Le parking en goudron, des regards d'égouts, des plantations de tuyats ont été installés sur son terrain. Ensuite (2005) une dalle de béton a été coulée contre sa grange et des conteners de recyclage (plastiques, papiers et verres) ont été placés sur cette dalle. Les conteners ont brulés mettant le feu à la grange et détruisant la charpente. Les propriétaires n'ont pas été remboursés par les assurances. La voisine ayant elle aussi eu des dégats a bénéficié d'une réparation de la charpente et a touché de l'ordre de 3000€ de son assurance pour participation à la reconstruction d'un mur.
Depuis le feu la maison n'est plus entretenue.
Le 6 février 2013 le propriétaire habitant à l'autre bout de la France reçoit une proposition d'achat à un faible prix, 10000€ (inférieur à celui d'acquisition par la commune d'autres terrains constructibles). Le 10 février 2013 le propriétaire étant atteint de la maladie d'Heilzeimer sa femme écrit une réponse au nom de son mari et signe pour lui. La réponse est positive. Le 21 février 2013 le propriétaire décède. Le 27 avril, après la succession, l'acte de vente est signé via les notaires. L'inscription aux hypothèques est faite en mars 2014.
L'ancienne propriétaire attend toujours le paiement qui est bloqué au niveau de la commune.
Est-il possible de déposer plainte après autant de temps?
Qui peut déposer plainte l'ancienne propriétaire, la voisine, un tiers?
Est-il possible d'annuler la vente et de faire reconnaître le sinistre et les tords?
Désolé pour les fautes d'ortographe je n'ai pas de dictionnaire sous la main.
Merci
Patbat